



Dispositif Service civique

Des missions d'utilité sociale pour les jeunes en quête de sens

Le dispositif Service Civique, C'EST QUOI ?



Créé en 2010, le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) de s'engager dans des missions d'intérêt général pendant 6 à 12 mois. Ces missions permettent de mener des projets très diversifiés, par exemple : participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques, favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles, aider à la scolarisation d'enfants dans des pays en voie de développement ou encore sensibiliser les enfants au tri des déchets.

Après 10 ans d'existence, le service civique a prouvé son efficacité : 75% des jeunes ayant réalisé un service civique sont en emploi ou en formation 4 à 8 mois après cette expérience. Cet effet tremplin du service civique vers un projet d'avenir est particulièrement fort pour les jeunes peu ou pas diplômés.



L'intérêt pour les jeunes

100 000 missions supplémentaires de service civique au niveau national ouvertes pour permettre aux jeunes de s'engager dans des associations : l'occasion de servir une cause utile tout en acquérant une expérience qui a de la valeur sur le marché du travail.

20 000 missions en 2020 et 80 000 en 2021 au niveau national pour permettre aux jeunes de découvrir des champs d'activités nouveaux, développer des compétences propices à leur insertion professionnelle future et créer des vocations.

Le Service Civique permet sur la base du volontariat, de s'engager en faveur d'un projet d'intérêt général et de contribuer ainsi à la cohésion nationale tout en acquérant des compétences et une expérience renforçant son employabilité.



L'avantage pour les organismes à but non lucratif

Accueillir un volontaire permet de donner plus d'ampleur à vos actions, de lancer de nouveaux projets, tout en offrant un meilleur service à vos publics cibles. La présence de jeunes volontaires, avec leurs idées, leurs expériences, leur enthousiasme, est l'occasion de réfléchir à vos actions, votre organisation, mais aussi un bon moyen de redynamiser votre réseau de bénévoles et de faire connaître vos actions et vos valeurs au-delà de vos cercles habituels. Les volontaires accueillis aujourd'hui seront, pour beaucoup, les bénévoles, salariés et soutiens de demain.

Contact :

DRAJES (délégation régionale académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports) :
Christophe BOULANT - Référent / christophe.boulant@ac-normandie.fr / 02 31 52 73 19
Marie-Cécile MALAISE - Gestionnaire / marie-cecile.malaise@ac-normandie.fr / 02 31 52 73 69
Anne AUGER - Gestionnaire / anne.auger@ac-normandie.fr / 02 32 18 15 23

SDJES des DSDEN (service départementaux Jeunesse, Engagement et Sports des direction des services départementaux de l'Education nationale) :

SDJES 14 : Claire RESNEAU - Référente / claire.resneau@ac-normandie.fr / 02 31 45 95 99
SDJES 27 : Jean-Christophe BOULANGER / jean-christophe.boulanger@ac-normandie.fr / 02 32 24 86 16
SDJES 50 : Jean-Marc JULIEN / jean-marc.julien@ac-normandie.fr / 02 50 71 50 08
SDJES 61 : Grégoire CHERRIER / gregoire.cherrier@ac-normandie.fr / 02 33 32 42 87
SDJES 76 : Floriane DUPONT / floriane.dupont@ac-normandie.fr / 02 32 08 97 33
Sandra DAUVILLIERS / sandra.dauvilliers@ac-normandie.fr / 02 32 08 97 08

